



LA PRÉVENTION DES DYSPHAGIES PAR L'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE ET EN EHPAD - PRÉSENTIEL

FINANCEMENTS

- DPC
- FIF-PL
- Personnel
- Employeur

PUBLICS CONCERNÉS

Orthophonistes libéraux ou salariés

DURÉE

2 jours

INTERVENANTS

Compétences visées et objectifs

Objectif 1 : Identifier et appréhender les spécificités des prises en charge à domicile et de l'EHPAD des personnes dysphagiques. En apprécier la dimension, son efficacité, ses limites.

Objectif 2 : Connaître l'écosystème géranto-hospitalier français. Savoir le définir et conceptualiser le rôle de chaque acteur.

Objectif 3 : Savoir prendre sa place en tant qu'intervenant libéral pour permettre une meilleure efficacité dans la prise en charge.

Objectif 4 : Envisager et proposer une démarche pluri professionnelle d'accompagnement du patient dysphagique, en sachant reconnaître les signes de la dysphagie et ses conséquences à court, moyen et long terme.

Objectif 5 : Identifier, reconnaître et utiliser des outils participatifs pour des actions collectives dans le cadre de cette prise en charge.

Tarif : 532€

-Prise en charge DPC = 100% pris en charge + indemnisation de 798€

-Prise en charge FIF-PL = 300€ (reste à charge de 232€)

-Crédit d'impôt possible jusqu'à 315.56€ pour le reste à charge ou la totalité (dépense de formation des dirigeants / montant doublé depuis 2022 !)

Contexte

La prise en soin des dysphagies est une problématique globale qui très souvent implique autant les aidants familiaux et/ ou professionnels que le patient lui-même. Dans un contexte où les orthophonistes sont sur sollicité(e)s en cabinet, à domicile ou en EHPAD, et où les dynamiques du maintien à domicile ou de l'institutionnalisation peuvent être des freins à la rééducation, un sentiment d'impuissance peut être perçu par les professionnels.

Cette formation a pour but d'appréhender les subtilités du milieu hospitalo-gériatrique afin de proposer des actions complémentaires avec les parties prenantes dans la prise en soin du patient dysphagique : le patient lui-même, les aidants et les autres intervenants.

La formatrice : Aurélie AULAGNON, Orthophoniste en libéral , consultante en gérontologie et formatrice après un Master 2 expertise en gérontologie (2018, faculté de médecine de Montpellier) et un master 2 politiques publiques de santé (2021, Sciences Po Grenoble). Passionnée des enjeux du vieillissement et convaincue de la transversalité des accompagnements individuels et collectifs, elle essaie de créer des ponts entre tous les acteurs, qu'ils soient issus du soin, du social ou des politiques publiques.

Méthodes pédagogiques

Pour cette formation, nous vous proposons :

- D'identifier vos besoins de formation
- D'approfondir vos connaissances et de vous accompagner pour acquérir et développer des compétences à travers des activités en groupe et en individuel
- D'analyser vos pratiques professionnelles à travers des études de cas cliniques et de cas concrets issus de situations vécues
- D'échanger entre vous et le formateur
- D'élaborer des axes et des actions d'améliorations en groupe
- De réfléchir sur vos difficultés rencontrées afin d'optimiser vos pratiques...

Les plus du programme

Approche systémique du patient et de sa pathologie

- Méthode participative
- Nombreuses mises en situation en lien avec la réalité du terrain

Contacts

Pôle Formation Santé - Site GREENOPOLIS - 16 rue Berjon 69009 LYON

Tél. : 04 37 46 18 40 - Fax : 04 78 89 67 25

Courriel : contact@pf-sante.fr

Site Web : www.poleformation-sante.fr

Organisme enregistré auprès de l'Agence Nationale du DPC

